



TEXTES ADOPTÉS

P9_TA(2023)0128

Adhésion à l'acte de Genève de l'arrangement de Lisbonne sur les appellations d'origine et les indications géographiques

Résolution législative du Parlement européen du 9 mai 2023 sur le projet de décision du Conseil modifiant la décision (UE) 2019/1754 relative à l'adhésion de l'Union européenne à l'acte de Genève de l'arrangement de Lisbonne sur les appellations d'origine et les indications géographiques (07423/2023 – C9-0127/2023 – 2023/0022(NLE))

(Approbation)

Le Parlement européen,

- vu le projet de décision du Conseil (07423/2023),
 - vu l'acte de Genève de l'arrangement de Lisbonne sur les appellations d'origine et les indications géographiques (11510/2018),
 - vu la demande d'approbation présentée par le Conseil conformément à l'article 207 et à l'article 218, paragraphe 6, deuxième alinéa, point a), du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (C9-0127/2023),
 - vu l'article 105, paragraphes 1 et 4, ainsi que l'article 114, paragraphe 7, de son règlement intérieur,
 - vu la recommandation de la commission des affaires juridiques (A9-0157/2023),
1. donne son approbation au projet de décision du Conseil;
 2. charge sa Présidente de transmettre la position du Parlement au Conseil et à la Commission, ainsi qu'aux gouvernements et aux parlements des États membres.